

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

576
MONTREUX 3 MARS 1961

XCVII^e ANNÉE No 8

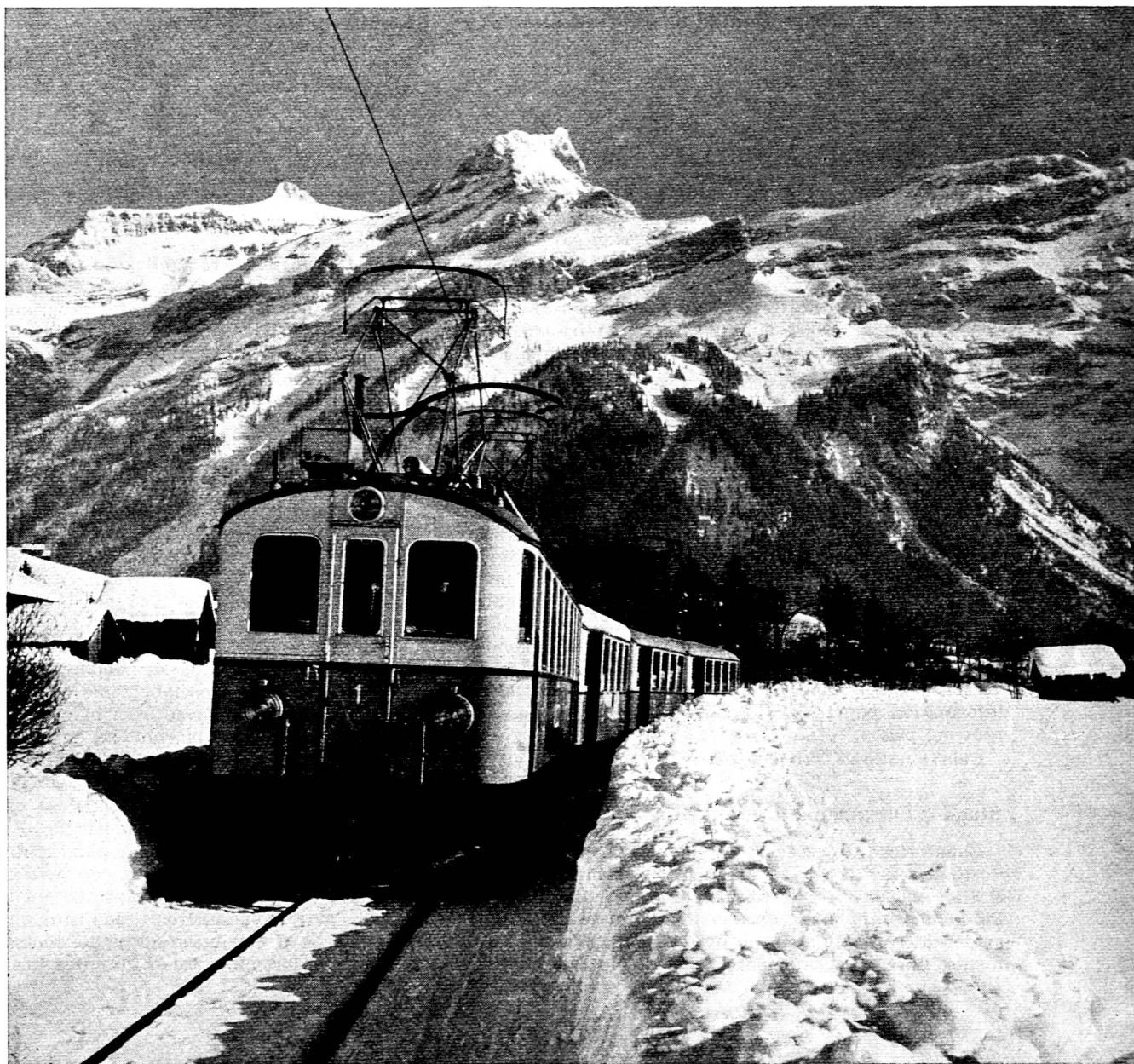
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Partie corporative

COMITÉ CENTRAL

SPR

Assemblée du Comité SPR Hôtel Bielerhof, Bienne

Dimanche 26 février 1961, à 9 h. 30.

Présidence : Ad. Perrot.

Les comptes 1960 sont présentés par le caissier Pulfer ; leurs résultats laissent prévoir une augmentation de l'abonnement à l'« Educateur », d'autant plus que les prix d'impression sont augmentés de 15 % dès cette année déjà.

L'accroissement des affaires de la Guilde réjouit le comité qui en félicite les artisans. Remerciements sont adressés au caissier.

Requête de l'Institut suisse de l'Est S.A. désireux d'obtenir le droit d'utiliser notre jeu d'adresses. Un temps de réflexion et d'examen paraît nécessaire.

Invitation du Syndicat de l'Enseignement de Yougoslavie : thème du congrès : collaboration école-fa-

mille, à Belgrade, fin octobre 1961. Le bureau étudiera la possibilité d'y envoyer un représentant.

Fraternité mondiale organise un voyage en Italie après les fêtes de Pâques. Mlle Marta, présidente de l'UIG Dames, renseignera les collègues et le comité SPR enverra un ou deux participants.

Requête de l'Association mutuelle congolaise des enfants orphelins. Par le consul suisse de Léopoldville, demande nous est parvenue d'une aide matérielle à cette association. Nous attendons les renseignements complémentaires de la part du consul de Léopoldville.

Numéro spécial de l'« Educateur ». Pour renseigner nos membres sur la Société pédagogique romande, le comité envisage d'y consacrer tout un numéro spécial de l'« Educateur ». Le comité en établit le sommaire. La prochaine assemblée du comité de mars aura lieu à Berne le 18 mars.

Assemblée commune Comité du Lehrerverein (SLV) et Comité SPR

au Bielerhof, à 10 h. 30,

sous la présidence d'Adrien Perrot ;

18 membres sont présents.

Le président adresse aux comités ses souhaits de bienvenue et se félicite que les difficultés suscitées par le conflit du HKA soient réglées.

Collaboration entre les associations pédagogiques. Le président, dans son introduction, en montre la nécessité ; nous bénéficierions des expériences réalisées, du travail des diverses commissions créées, d'un service de presse et d'information. Il propose d'envisager la création d'un comité d'entente qui coifferait toutes nos associations, dont il simplifierait le travail. Une commission sera constituée qui examinera la meilleure manière de résoudre cette question en se mettant tout de suite au travail.

Examen de la situation du Comité d'Aide aux écoles suisses à l'étranger (HKASS). La Nouvelle Société Helvétique propose à nos associations de se contenter en somme d'un rôle d'observateur dans le comité d'aide, ce que nous ne saurions admettre. Nous n'approuvons pas non plus la position adoptée par le comité d'aide qui renonce maintenant à modifier les statuts. M. Rychner, président du Lehrerverein, pense que nos journaux pédagogiques devraient informer nos membres et nos collègues des écoles suisses à l'étranger de ce que nous faisons et de ce que nous pensons, en montrant bien qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre les diverses sociétés représentées au comité d'aide. Cette information pourra se faire lorsque des décisions auront été prises.

Centre national suisse d'information en matière d'en-

seignement et d'éducation. Il a été décidé par la conférence des chefs de départements de l'Instruction publique ; il bénéficiera d'une subvention de la Confédération et pourra démarrer cette année déjà à Genève. Ainsi va se constituer un organe que nous désirions depuis longtemps et qui facilitera les enquêtes et les demandes de renseignements qui affluent chaque année en Suisse sans trouver toujours un correspondant compétent.

Vers une école romande. Le président explique les raisons qui ont poussé la SPR à examiner la possibilité de diminuer les disparités des programmes et des organisations scolaires de nos différents cantons. Nos collègues se montrent intéressés par les renseignements qui leur sont donnés.

Une Fondation Pestalozzi va se créer qui a pour but d'aider matériellement la formation professionnelle (artisanale, commerciale, intellectuelle), des jeunes méritants signalés par les membres du corps enseignant des régions montagneuses.

L'assemblée décide d'établir un échange de nos journaux pédagogiques entre les divers membres de nos comités.

Stiftung der Kur- und Wanderstationen. Nous conseillons à nos collègues d'adhérer à cette institution en s'adressant à M. Fraefel, Zoug, case postale 295. Pour 3 fr. 25 de cotisation, ils pourront bénéficier d'une aide en cas de maladie et pendant leur convalescence.

Après d'autres renseignements qu'apporte Th. Rychner, la séance est levée à 13 h. et suivie d'une repas qui permet d'heureux contacts entre tous les participants.

A. C.

Stage « Entraînement aux méthodes actives »

Dans le cadre des cours que donne chaque année la Société suisse de travail manuel et réforme scolaire — à Sion en 1961 — s'inscrira pour la première fois un *Stage d'entraînement aux méthodes actives*. Celui-ci se déroulera du 10 au 19 juillet prochain dans les bâtiments, libres à ce moment-là, de l'Ecole cantonale de

Châteauneuf, près Sion, où participantes et participants seront nourris et logés.

Il y aura trois sections, représentant les degrés inférieur, moyen et supérieur de l'enseignement. Durant une partie de la journée, chaque section étudiera son propre programme, les différentes branches, les mé-

thodes actives qui permettent de rendre la classe vivante et le travail efficace. On s'entraînera à différents procédés et préparera du matériel didactique. L'après-midi, des « ateliers à option » permettront à chacun d'approfondir une ou deux techniques : décoration, masques et marionnettes, engins volants, pipeaux, travaux divers en vue de fêtes ou ventes, impression du journal de stage, etc. Le soir, des veillées réuniront tout le monde en des activités de loisirs dont on s'efforcera de montrer les caractères éducatifs, les exigences, les dangers : jeux, chants et danses populaires, mimes et jeu dramatique, etc.

Si la tâche formelle de l'école « instruire » croît avec les exigences de la vie, son devoir de former et d'éduquer augmente dans les mêmes proportions. C'est bien ce double but que vise le stage : se familiariser avec les méthodes et moyens de l'école moderne, et résoudre

pratiquement les difficultés d'une vie en collectivité qui doit également tenir compte des réactions individuelles.

Que tous les collègues, libres ou qui peuvent se libérer à l'époque sus-indiquée, désireux de se renouveler et de passer des journées enrichissantes n'hésitent pas à s'inscrire. La Confédération facilite l'organisation des cours et chaque canton, les communes aussi parfois, versent directement un subside aux participants.

Pour tous renseignements (programme détaillé de chaque section, des activités communes, finance de stage, formule d'inscription, etc.), s'adresser à M. Evéquoz, Directeur du Cours normal, Sion, à P. Perrelet, av. Président-Wilson 21, La Chaux-de-Fonds, à L. Durnand, av. E.-Hentsch 2, Genève ou à R. Martin, ch. du Frêne 6, Lausanne.

Correspondance et échanges interscolaires

Le comité central a confié à **Mlle Denise Hanché**, vice-présidente de la SPR, 18, route d'Orpond, Bienne, le soin d'organiser son service de « Correspondance et d'échanges interscolaires ».

Les intéressés sont priés de s'adresser désormais directement à Mlle Hanché pour toutes les questions se rattachant à ce service.

Par ailleurs, en réponse à une enquête menée en 1960,

la SPR a fait parvenir à la FIAI un rapport très documenté sur ce problème. Le travail présenté contient un grand nombre de renseignements susceptibles de compléter les informations des adeptes des échanges interscolaires. Il nous reste encore quelques exemplaires de ce rapport. Nous les enverrons aux collègues qui voudront bien nous en faire la demande.

Le comité central.

VAUD

VAUD

Allocations de résidence ; compléments communaux

En période de postes au concours, il est utile de rappeler ici quelles sont les communes servant des allocations ou des compléments de salaire à leur personnel enseignant.

Citons, dans l'ordre alphabétique :

Crissier. Allocation de base : 300 fr. plus 30 % de la part du loyer allant de 1000 fr. à 2000 fr. Maximum possible : 600 fr.

Ecublens. Comme Crissier.

Lausanne. La capitale vaudoise sert un **complément de salaire communal** (et non une allocation de résidence). Ce complément de salaire s'élève à : pour les hommes : 1935 fr. au début, pour atteindre 2580 fr. en quatre augmentations ; pour les femmes : 1450 fr. à 1935 fr. en quatre augmentations également. (Notons qu'un réajustement du complément de salaire communal est à l'étude en ce moment ; il est prématuré cependant d'avancer des chiffres.)

Montreux. Instituteurs mariés : 800 fr. ; célibataires : 600 fr. ; institutrices : 400 fr.

Morges. Allocation de base : 800 fr. ; par enfant : 120 fr. en plus.

Nyon. Les allocations servies dans cette ville ont un caractère de « prime à la fidélité ». Nos collègues y sont classés en cinq catégories : d'après le nombre d'années de service à Nyon, augmenté éventuellement du 50 % du nombre d'années d'enseignement fait ailleurs. Catégorie 1, 1 et 2 ans : 300 fr. ; catégorie 2, 3 à 5 ans : 600 fr. ; catégorie 3, 6 à 10 ans : 900 fr. ; catégorie 4, 11 à 15 ans : 1200 fr. ; catégorie 5, 16 ans et plus : 1500 fr. Les célibataires et les femmes mariées bénéficient des 2/3 de ces avantages.

Orbe. Instituteur marié : 200 fr.

Payerne. 200 fr.

Prilly. Instituteur célibataire : 700 fr. ; marié : 1400 fr. ; marié avec plus de deux enfants : 1500 fr. ; institutrice célibataire : 700 fr. ; mariée avec charge de famille : 500 fr. ; mariée sans charge de famille : rien.

Pully. Instituteur : base 1050 fr. plus le 25 % de la part du loyer allant de 1000 à 2400 fr. Maximum possible : 1400 fr. Institutrice : base seule.

Renens. Instituteur : base de 660 fr. plus 30 % de la part du loyer allant de 1000 à 2400 fr. Maximum possible : 1080 fr. Institutrice célibataire : 396 fr. ; institutrice mariée : rien ; institutrice mariée avec charge de famille : comme les hommes.

La Tour-de-Peilz. Comme à Montreux.

Vevey. Comme à Montreux.

Il convient de souligner les **augmentations** survenues au 1er janvier 1961 :

Nyon bat tous les records en passant de 0 à 300 fr. de minimum et 1500 fr. de maximum. Bravo !

Morges. Augmentation de 400 fr.

Prilly. 400 fr.

Pully. 350 fr.

Renens. 60 fr. pour les hommes et 36 fr. pour les femmes.

Peut-être d'autres chiffres cités plus haut ont-ils été modifiés ; peut-être existe-t-il d'autres localités où des allocations ont été accordées dernièrement sans que nous en ayons eu connaissance. Nous publierons volontiers un complément d'information à ce sujet.

G. Eh.

Honnêteté et tricherie scolaires

Dans notre article sur l'honnêteté scolaire (« Educateur » No 2, janvier 1961), nous avons fait allusion à l'honnêteté de l'étudiant à l'Ecole normale. M. Zeissig, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, a eu l'obligeance de nous communiquer sa position face au problème de la tricherie. Nous lui avons demandé l'autorisation de publier sa lettre. Nul doute qu'elle rassurera beaucoup de maîtres soucieux de la préparation morale des instituteurs (utile à la revalorisation de la profession !) et que les mesures déjà prises ou qui vont être prises auront d'excellentes conséquences. Nous exprimons, et certainement beaucoup de collègues avec nous, nos vifs remerciements à M. Zeissig **pour son attitude très positive.**

« ... Vous dénoncez les méfaits de la tricherie à l'école et plus particulièrement chez les normaliens. Je vous approuve pleinement.

» A mon avis, il ne s'agit pas là d'un sujet délicat, dont il ne faut parler qu'à mots couverts, mais d'un problème important dont la solution est difficile à trouver et qui doit faire l'objet des préoccupations constantes des maîtres de tout grade.

» Peut-être vous intéressera-t-il de savoir par quels moyens la lutte contre la tricherie est menée à l'Ecole normale.

» Les maîtres reçoivent périodiquement la consigne d'une part de choisir les sujets des travaux écrits de façon que la tricherie soit, sinon impossible, du moins peu rentable, d'autre part de surveiller les élèves pendant ces travaux avec toute l'attention voulue.

» Les élèves surpris à tricher sont sévèrement punis. Il y en a malheureusement chaque année plusieurs. Ainsi, deux jeunes gens de troisième année ont été exclus pendant six jours en novembre dernier pour avoir triché pendant un travail écrit de géographie.

» Cette sanction a été l'occasion d'une mise en garde de l'ensemble des élèves réunis à l'aula. Les parents de l'élève fautif sont en outre informés dans chaque cas qu'une récidive entraînerait l'exclusion définitive.

» Depuis plusieurs années déjà, nous avons pris pour les examens des mesures très strictes qui doivent rendre la tricherie difficile. Par exemple, il est interdit aux élèves, lorsqu'ils entrent dans une salle d'examen pour une épreuve écrite ou pour une épreuve orale, de porter sur eux des documents, sous quelque forme que ce soit. La propreté des dessous des tables est strictement contrôlée avant chaque épreuve. Le papier, le buvard et le sous-main sont fournis par l'école. Nous allons jusqu'à varier d'un jour à l'autre la couleur des feuilles de brouillon. En cas d'incident, si bénin soit-il, l'élève fautif est exclu de la session d'examens avec toutes les conséquences que cette mesure comporte. Il n'est guère possible de prendre plus de précautions et pourtant il serait nécessaire encore de contrôler ce que les jeunes gens peuvent avoir glissé dans leur poches ou les jeunes filles dans leurs bas !

» Nous savons donc pertinemment que des élèves parviennent malgré tout à tricher sans se faire prendre, que les tricheries vont du coup d'œil jeté sur le travail d'un voisin de table à l'effraction pour chercher à s'emparer d'un document. Nous savons aussi

que cette mauvaise habitude est prise depuis longtemps puisque l'on essaie de tricher au concours d'admission déjà.

» Il est par ailleurs intéressant de relever que le bénéfice retiré d'une tricherie est presque toujours sans rapport avec les risques courus d'être découvert et puni, que dans de nombreux cas le travail fourni par les élèves pour confectionner leur « chinde » leur prend plus de temps qu'en exigerait la préparation normale de l'épreuve. Si certains élèves trichent par intérêt, pour améliorer leurs résultats ou pour éviter une mauvaise note, même parfois par « désespoir » devant une tâche qui leur paraît au-dessus de leurs forces, il en est aussi qui font de la tricherie un sport. N'est-il pas caractéristique de constater combien se vantent de leur habileté à tricher ? Je me souviens d'un instituteur, père d'un de mes élèves alors que j'étais jeune maître à Yverdon, qui pendant deux heures m'a raconté avec délectation les tricheries de sa volée à l'Ecole normale. La plupart de ces histoires vont d'ailleurs s'amplifiant avec le temps. Un sérieux contrôle s'impose avant de les enregistrer comme des témoignages valables.

» Les remarques qui précèdent n'excusent en rien la tricherie, qu'il convient de combattre sans cesse avec beaucoup de vigilance. Certes, il n'est pas donné à chacun de dépister la tricherie avec succès. Les maîtres les plus attentifs se laissent surprendre parfois. Aussi n'est-il pas juste de leur en faire endosser toute la responsabilité. Dans une école comme la nôtre, l'attitude des élèves est déterminante quant à l'honnêteté du travail en classe. Les élèves eux-mêmes le reconnaissent volontiers. C'est la raison pour laquelle nous avons encore formé le projet, avec l'aumônier, d'exposer dès cette année aux élèves qui entrent à l'Ecole normale les inconvénients de la tricherie sous toutes ses formes, tant sur le plan strictement scolaire où elle peut fausser l'appréciation du travail d'une classe que sur le plan moral.

» Enfin, je crois que le plus grand service qu'une tierce personne puisse rendre à l'école dans la lutte contre la tricherie est de signaler les cas précis dont elle a connaissance. Il est alors possible d'intervenir utilement, de mettre en garde les maîtres trop confiants, de faire connaître les procédés utilisés afin de rendre la surveillance plus efficace. Je vous serais donc reconnaissant de me communiquer les résultats de l'enquête à laquelle vous vous livrez lorsqu'ils concernent directement l'Ecole normale.

» Ces quelques considérations sur la tricherie vous auront montré que ce problème retient depuis toujours mon attention, celle de mes collègues, celle aussi de beaucoup de nos élèves qui nous font part de leur avis. Je regrette qu'il n'y ait pas un mot pour le dire dans l'article que vous avez donné à l'« Educateur » à ce sujet et qui met en cause l'Ecole normale de façon si nette et presque exclusive.

» Veuillez agréer, ... »

Signé : J. Zeissig.

P. S. — M. Zeissig nous demande de l'aider dans sa tâche ; nous nous devons tous de le faire.

Pour copie conforme, J. P. Paquier.

L'école à la montagne

Notre collègue Claude-Henry Forney célèbre en termes enthousiastes la chance qu'ont les écoliers de La Tour-de-Peilz de passer une semaine « au-dessus du brouillard, dans la neige ensoleillée ». On ne le taqui-

nera pas quant aux conditions atmosphériques, quelquefois épouvantables, qui conditionnent ce séjour.

« Le matin est réservé à l'étude », écrit-il. Ce n'est pas vrai. J'ai menti assez longtemps à mes élèves,

essayant de leur enseigner les fractions ou la règle des participes pour en arriver à renoncer à toute « école », tant ruisselle quelquefois sur les pentes des Diablerets un soleil royal, irrésistible, qui défie les prétendus « écoliers » dans la salle d'étude-réfectoire-salle de jeux.

L'« école à la montagne » ? Une blague, un euphémisme pharisaïque propre à justifier aux yeux du Département une treizième semaine de vacances. Pour les élèves s'entend, car le maître, arrivé au terme de cette fameuse, fiévreuse et harrassante semaine, est plutôt tenté d'inscrire 96 heures dans la statistique du registre... En fait, c'est un relâche prolongé dont se réjouissent les bénéficiaires parce que libérés, espèrent-ils, de toute discipline, de toute contrainte, ils se « marrent » bien (propos d'un élève).

« Apprentissage de la vie en communauté », écrit notre collègue...

Voire ! la réalité est autre. On oublie tout. L'ordre laisse à désirer, bien sûr, le comportement de la plupart est lamentable, le vocabulaire de beaucoup est propre à mettre en déroute un régiment de hussards. Et le pauvre maître est navré de connaître mieux certains de ses élèves. Et, quoi qu'en pense Forney, à leur

retour en plaine, ils seront en « méforme » et ne mettront que des demi-bouchées jusqu'au printemps.

Ces propos peuvent paraître amers, désabusés, partiels. Qu'on consulte plutôt les maîtres responsables. Tel vous dira qu'il a dû faire se relever un groupe de chahuteurs à minuit et leur faire effectuer le trajet La Comballaz - Les Mosses et retour pour les calmer. Tel autre vous dira qu'il a dû en renvoyer trois pour indiscipline. Tel autre encore...

Bref ! Si l'on se réjouit du plaisir de ces gosses, qui souvent ne souhaitent pas pratiquer le ski et surtout répugnent à l'effort, la vérité oblige à écrire que ces séjours ne servent pas à grand-chose. Trente garçons et filles de 14 à 15 ans cohabitent dans un chalet empoussiéré, quelquefois 4 par chambre, dans une atmosphère excitée et un « climat » souvent survolté.

Si l'on ajoute que ces enfants, en fait, vivent 10 heures sur 24 (un sommeil, parfois troublé, mis à part) dans une agitation pernicieuse, on comprendra, peut-être, que le soussigné, « monté » 13 fois à La Comballaz, demeure perplexe quant à l'utilité de l'« école à la montagne »...

Marcel Francfort.

Echallens — Gymnastique

Prochaine leçon : mardi 7 mars à 16 h. 45 à Echallens.

J.-P. M.

Postes au concours

Les postes mis au concours dans la FAO du mardi 21 février seront ouverts jusqu'au 7 mars 1961 à 17 heures et non jusqu'au 21 février comme indiqué par erreur.

Le cercle scolaire intercommunal de Chaniaz comprend les communes de Bussy-sur-Morges, Chardoney, Clarmont, Reverolle et Vaux.

Rougemont. — Le poste mis au concours dans la FAO du 14 février est un poste **semi-enfantine** et non enfantine.

Apples. — Instituteur primaire. Institutrice primaire. Institutrice semi-enfantine.

Aubonne. — Instituteur primaire. Institutrice enfantine. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Begnins. — Maîtresse ménagère.

Bière. — Instituteur primaire.

Bottens. — Instituteur primaire, classe réformée.

Boulens. — Institutrice primaire.

Chapelle-sur-Moudon. — Instituteur primaire. Institutrice primaire.

Donneloye. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : début d'avril.

Ecublens. — Institutrice enfantine. Obligation d'habiter la commune. Ne se présenter que sur convocation.

Essert-Pittet. — Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Ferlens. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : printemps 1961. Obligation d'habiter l'appartement du collège qui a tout confort.

Gingins. — Institutrice primaire.

L'Abbaye. — Instituteur primaire au Pont. Ne se présenter que sur convocation. Instituteur primaire à L'Abbaye. Appartement rénové à disposition.

Le Mont-sur-Lausanne. — Instituteur primaire. Ins-

titutrice enfantine. Obligation d'habiter le territoire de la commune.

Luins-Vinzel. — Instituteur primaire, classe de 10 à 16 ans, à Vinzel. Institutrice primaire, classe de 6 à 10 ans, à Luins.

Montreux-Planches. — Institutrice enfantine à Colonge-Territet. Indemnité de résidence pour veuve ou célibataire : Fr. 400.— par année. Les candidates sont priées d'envoyer un bref curriculum vitae à la direction des écoles primaires de Montreux.

Muttrux. — Institutrice primaire.

Provence. — Institutrice semi-enfantine.

Seigneux. — Instituteur ou institutrice primaire. Entrée en fonction : 17 avril 1961.

Syens. — Institutrice primaire. Obligation d'habiter

St-Cergue. — Institutrice primaire.

St-Cierges. — Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Valeyres s Rances. — Instituteur primaire. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 17 avril 1961. Préférence serait donnée à un couple.

Aigle. — Institutrices primaires. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Bottens. — Institutrice primaire pour la classe catholique des petits.

Cossonay. — Instituteur primaire.

Crissier. — Instituteur primaire. Allocation de résidence : maximum Fr. 800.— par an.

Gollion. — Institutrice primaire.

Lavey-Village. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Longirod. — Institutrice semi-enfantine.

Nyon. — Maître de classe supérieure. Indemnité de résidence. Ne se présenter que sur convocation.

Rennaz. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Savigny. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions en avril 1961. Obligation d'habiter l'appartement de service.

Vuitemboeuf. — Instituteur primaire. Institutrice primaire.

GENÈVE

GENÈVE

Assemblée générale du 8. 2. 1961

Présidée avec bonhomie par Mario Soldini, vice-président, cette assemblée se déroula dans une atmosphère de cordialité, due sans doute à la présence d'un nombre réduit de collègues fidèles et pour qui les séances de l'UIGM, de plus en plus rares, ont le cachet des... éclipses.

Comme nous fêtons le 2 mars de nombreux collègues qui passent de l'activité à l'honorariat, je renvoie leur panégyrique au futur compte rendu de l'AAA. Pour quelques jours encore ils sont des nôtres et ne tiennent pas à ce qu'on les déloge de nos rangs avant terme.

Communications du président Pierrehumbert

1. *Il sera tenté en septembre un premier essai* de huit classes d'orientation — 4 de garçons, 4 de filles — avec 2 instituteurs et 2 maîtres secondaires à la tête de chaque groupe. Leur collaboration mutuelle n'est pas encore envisagée. Une commission, présidée par M. H. Grandjean, directeur de l'E.S. pour 9 mois encore, a été formée, où les maîtres primaires sont majorisés, contre toute justice, alors qu'ils devraient siéger à égalité avec leurs collègues secondaires, puisque la 7e leur appartient encore, semble-t-il ?

2. *On a constaté que 95 élèves* (10 % de la volée) passés du primaire dans le secondaire en automne, auraient dû regagner l'école primaire en janvier. Le Département n'en a accepté que 66, après enquête des inspecteurs. Pour enrayer cette régression, dont nous ne sommes pas responsables quoi qu'on pense, le Département a pris les mesures suivantes :

a) exiger le 4 absolu pour le passage au Collège classique ;

b) créer une classe intermédiaire au Collège moderne pour recevoir les élèves qui n'auraient pas obtenu ce 4 absolu.

3. *Problème des traitements.* La revalorisation qui s'annonce ne doit pas se borner à maintenir les marges actuelles, mais à les réduire, afin que nous obtenions une meilleure place dans l'échelle des fonctions publiques, vu notre formation.

Nous veillerons au grain.

Soldini nous parle également de la revalorisation des maîtres principaux, en voie de préparation.

4. *Matériel scolaire à prix réduit* (néocolor, p. ex.) Il nous sera désormais donné. Un fonds de classe est aussi envisagé pour l'achat de tout matériel scolaire indispensable.

5. *Assurance complémentaire de la MVA.* Les tractations en cours se poursuivent dans un sens tel que nous puissions chacun nous assurer comme nous l'entendons, ou ne pas nous assurer.

Discussion. — Sur l'un ou l'autre de ces points, nous enregistrons les interventions de Hainaut, Matthey, Goy, Gallay. G. Willemin nous met au courant du problème que pose à la CIA la revalorisation des fonctionnaires annoncée pour le 1er mai depuis des mois, ce qui est contraire à toutes les traditions. Nous y reviendrons quand nous serons fixés sur la part des 15 millions (coût de la revalorisation) dont on nous chargera, en 1962, l'année électorale étant derrière nos chers élus.

Après ce copieux hors-d'œuvre, nous passons au plat de résistance intitulé joliment *Vers l'Ecole romande*.

Information. J. J. Probst a la parole pour nous mettre au courant avec sa sobriété habituelle. Il nous rap-

pelle que le sujet du Congrès SPR a été choisi sur proposition de la section de Nyon appuyée par celle de La Chaux-de-Fonds ; que ce sujet a été considéré par l'UIG comme un fruit encore trop vert ; que seulement 30 cas de difficultés de passage ont été signalés ; que néanmoins, sous l'impulsion du président Rochat, une commission intercantonale de 30 membres a été constituée, comprenant des délégués de l'ESI (R. Jaquet), du Département (E. Bölsterli), du Valais et de Fribourg.

Pour partir sur un terrain solide, celui des faits, cette commission est chargée :

a) de dresser un tableau général de l'organisation scolaire de chaque canton romand ;

b) de l'étude comparative des plans d'études et de la formation des maîtres dans ces cantons ;

c) d'une enquête sur les manuels scolaires en usage ici et là.

La campagne de presse, grâce au refus de l'UIG d'y participer sur le plan genevois, s'est heureusement limitée à une sage campagne d'information (v. « Gazette de Lausanne », « Coopération », etc.).

E. Pierrehumbert, avant que s'ouvre la discussion, nous fait part de l'attitude actuelle du Département :

a) M. Jotterand appuie l'étude SPR dans le sens d'une meilleure articulation de la scolarité obligatoire avec le degré secondaire ;

b) il déclare que la « Réforme » genevoise n'a jamais été envisagée dans le cadre romand ; cela la retarderait, dit-il.

Le président rappelle ensuite notre politique : prudence !

N'est-ce pas, en effet, à nos autorités cantonales romandes de prendre leurs responsabilités plutôt qu'aux instituteurs d'émettre des vœux sans avoir d'autre moyen, pour qu'ils soient exaucés, que de belles résolutions numérotées de 1 à n.

Attention ! Genève est le seul canton où nous gardons le plus longtemps possible les enfants en primaire et où la formation des maîtres est universitaire.

Soldini conduisit la discussion qui suivit aussi bien qu'il était possible dans un tel maquis. Tous ceux qui y prirent part furent brefs et intéressants. Après un premier échange de vues où se signalèrent Spring, Vecchio, Pierrehumbert, Morard, la discussion s'ordonna autour des deux points suivants :

Harmonisation des programmes. — Les interventions de Gallay, Hainaut et Pierrehumbert nous montrèrent la voie du bon sens pratique :

a) *viser à une harmonisation réalisable* plutôt qu'à un bouleversement utopique ;

b) *déterminer un programme minimum commun* de base ; à chaque canton d'ajouter ce qu'il croit bon ;

c) *préciser le moment optimum d'acquisition* des notions essentielles, en espérant que les spécialistes de la question arrivent à se mettre d'accord sur ce point ;

d) *échanges de travaux et de manuels* d'un canton à l'autre, par l'intermédiaire de centres d'information, tels que celui de l'UIG.

Formation des maîtres. — Nous avons une formation universitaire à laquelle il n'est pas question de renoncer, malgré les imperfections du système tel qu'il est appliqué chez nous, et l'esprit dans lequel se déroulent les études pédagogiques. Cette formation doit être revue dans le cadre de la scolarité obligatoire, avant même l'introduction de la réforme de l'ESI.

E. F.

Rapport financier de l'Union amicale des écoles enfantines

Exercice 1960-1961

Recettes

Cotisations	1966.50
Amendes	40.—
Ristourne Mut. Vaudoise 1956-58	1517.—

Dépenses

Abonnements « Educateur »	957.—
Allocation présidente	200.—
Allocation trésorière	50.—
Frais de bureau	62.—
Impression circulaires	226.85
Frais communs UIG	120.55
Frais de délégués	143.—
Assurance Zurich	34.20
Subventions	119.50
Frais divers	60.—
Solde pour balance	1550.40
	3523.50 3523.50

Situation au 20 janvier 1961 :

Compte de chèques	2030,67
Caisse d'Epargne	1664.43
Total	3695.10

De ce résultat réjouissant déduisons vite les 1517 fr. qui représentent la ristourne de la Mutuelle Vaudoise dont l'emploi sera décidé ultérieurement, et il ne nous reste plus qu'un tout petit bénéfice de 33 fr. 40.

L'exercice se termine donc par un résultat positif, malgré les quelques membres qui se font tirer l'oreille pour régler leur cotisation. Faudra-t-il employer le moyen si peu élégant de l'envoi de la carte contre remboursement ?

J'espère ne pas avoir besoin d'en arriver là et je remercie les membres toujours fidèles à notre association. Genève, le 16 février 1961.

Renée de Morpurgo.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Cours proposés

I. Travaux manuels pour les degrés inférieur et moyen.

Maitre de cours : Mlle Alice Ponson, 61, rue du Rhône, tél. 25 95 77 (ou Ecole des Franchises).

Six séances, les mercredis 15 mars, 12 avril, 19 avril, et les jeudis 16 mars, 13 avril et 20 avril.

Heures des cours : le mercredi, de 16 h. 45 à 18 h. 45 ; le jeudi, de 9 heures à 11 heures.

Local : école du Grütli, salle 30, 3e étage.

Finance d'inscription : 6 fr. pour membres SGTM ; 9 fr. pour non-membres (fournitures comprises).

Pour éviter un trop long échelonnement des séances, celles-ci ont été groupées et seront données le mercredi après-midi et le lendemain, jeudi matin. Cette formule, qui est un essai, évitera aussi une perte de temps pour la mise en ordre de l'atelier, le mercredi soir.

II. Etude du milieu.

Maitre de cours : M. Henri Thorens, Choulex, tél. 50 12 70.

Un cours est prévu après Pâques (avril - mai) dans la région de Choulex. M. Thorens envisage de donner

deux ou trois séances, le jeudi matin, de 8 heures à midi.

Des précisions seront données ultérieurement aux participants.

Finance d'inscription : 4 fr. pour membres SGTM ; 7 fr. pour non-membres.

Les participants pourront puiser dans la nature le thème de leçons à donner à leurs élèves.

Délai d'inscription pour les deux cours : samedi soir 4 mars 1961, auprès de M. Roger Piguet, Vandœuvres, tél. 50 12 77.

Appel aux collègues enseignant les TM.

Quelques membres du comité se sont attelés à la réalisation de fiches de travaux individuels. Ces fiches sont destinées à occuper les élèves travaillant plus rapidement que leurs camarades. Que toutes celles et tous ceux qui auraient des idées ne se montrent pas trop modestes et adressent leurs projets, leurs expériences à M. Jean-Jacques Maspéro, école de Collonge-Bellerive. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés par avance !

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Convocation aux assemblées réglementaires annuelles

Samedi 18 mars 1961, à La Chaux-de-Fonds (le local sera précisé dans l'« Educateur » du 11 mars).

I. — De 8 h. 45 à 9 h. 20 : **Assemblée générale de la Société de travail manuel et réforme scolaire.** Ordre du jour statutaire.

II. — 9 h. 30 : **Assemblée générale annuelle de la SPN.** Ordre du jour : 1. Introduction par le président du comité central — 2. Procès-verbal — 3. Nomination de membres d'honneur — 4. Discussion du rapport du comité central — 5. Réforme de l'enseignement — 6. Traitements — 7. Divers.

10 h. 45 : Interruption de l'assemblée pour la **conférence** de M. Frank Bridel, président de l'Association des journalistes accrédités au Palais fédéral et correspondant de Berne au « Journal de Genève ». Sujet :

Du Palais Bourbon au Palais fédéral.

14 h. 30 : Reprise des débats.

III. — **Assemblée générale annuelle de la SPN - VPOD.** Ordre du jour : 1. Procès-verbal — 2. Comptes annuels — 3. Fixation de la cotisation — 4. Nomination de la Commission de vérification des comptes — 5. Nomination des délégués du cartel cantonal VPOD — 6. Propositions de la section en vue du Congrès fédératif — 7. Divers.

N. B. — Pas de repas officiel. Les frais de déplacement seront remboursés par le caissier, M. Georges Treuthardt. Les participants solliciteront eux-mêmes le congé de leur commission scolaire ou de leur direction. Se munir des numéros 6, 7 et 8 de l'« Educateur ».

† Charles Rothen

C'est avec surprise et chagrin que nous apprenions la mort de notre cher ancien collègue, M. Charles Rothen, enlevé après une courte maladie, le 14 février, à l'âge de 73 ans.

Avec lui s'éclaircit une fois de plus l'ancienne équipe du comité central qui a déjà vu disparaître les J.-Ed. Matthey, A. Jeanneret, W. Porret. Il fut de ces collègues qui se tiennent fidèlement à la tâche : membre du CC durant trente et un ans, président cantonal au cours de trois « législatures » (neuf ans). Dévouement considérable si l'on songe que Ch. Rothen fut sur la brèche au moment des guerres et des crises, soit lorsque les revendications s'imposaient constamment et où nous n'avions pas l'audience dont nous bénéficions aujourd'hui auprès des autorités.

En tant qu'instituteur, notre collègue, grâce à son sens pédagogique et pratique, sut préparer ses élèves à la vie, ne craignant pas, selon les besoins, de se libérer de la rigidité des programmes. C'est ainsi que beaucoup de ses élèves, adaptés à leur orientation, pouvaient suivre aisément l'école secondaire des Verrières. Si l'enseignement qu'exerça pendant quarante ans Ch. Rothen fut hautement apprécié par la population des Bayards, les services qu'il rendit à la chose publique ne le furent pas moins. Il fonctionna comme conseiller général, puis comme conseiller communal, compétent et consciencieux, à la tête du dicastère des forêts ; et encore en gérant de la Coopérative des Verrières, correspondant du Crédit foncier neuchâtelois, fondateur, en 1955, des « Intérêts bayardins ». En outre, il s'occupa de plusieurs sociétés locales et fut, en son temps, un membre très actif de l'Eglise indépendante. On peut

mesurer, à cette énumération, le grand vide que laisse notre collègue et le souvenir très reconnaissant que lui garderont ses anciens élèves, les autorités, la Société pédagogique.

A sa famille affligée, nous exprimons notre bien vive sympathie.

W. G.

Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

Cette année encore, les cours annoncés ont retenu l'attention de nombreux collègues. D'ores et déjà, nous pouvons assurer l'organisation, aux dates prévues, des cours suivants :

1. Français, le 8 mars.
 3. Modelage, une journée en mai.
 5. Etude du milieu, le 7, éventuellement le 14 juin.
 6. Sciences I, le 7, éventuellement le 14 juin.
 7. Comptabilité et correspondance, le 27 septembre.
 8. Travaux sur métaux, confection d'une lampe, trois à quatre soirs en novembre.
 9. Masques, trois soirs en septembre-octobre.
- Cours de manipulations de sciences naturelles, une semaine du 21 au 26 août à Porrentruy.

Les inscriptions n'étant pas suffisantes, nous renonçons à organiser le cours No 2, menuiserie.

Le cours No 4, « Dessin - confection d'une affiche », prévu pour le début mai, ne sera organisé que si nous recevons encore quelques inscriptions.

Inscriptions et renseignements : Willy Galland, administrateur des cours, Chemin des Pavés 19, Neuchâtel.

JURA BIERNOIS

A propos de pénurie dans le corps enseignant

(Une résolution de la section de Moutier)

Réunis en assemblée synodale le 16 février 1961, les membres de la SIB de la section de Moutier ont évoqué le problème de la pénurie actuelle dans le corps enseignant jurassien.

Ils ont voté la résolution suivante :

1. En aucun cas, l'organisation de cours accélérés pour la formation d'instituteurs ou d'institutrices ne sera légalisée. Elle ne peut être qu'une mesure exceptionnelle.
2. Le problème de la construction d'une nouvelle école normale devrait trouver une solution rapide.

L'assemblée synodale, tout en invitant les autres sections jurassiennes à appuyer cette résolution, a décidé de l'adresser à la direction de l'instruction publique.

H. D.

Cours de ski à Chasseral

L'Association jurassienne des maîtres de gymnastique organise, samedi 4 mars et dimanche 5 mars, un cours de ski à Chasseral, à l'intention des instituteurs et institutrices. Rassemblement des participants : skilift des Savagnières, samedi à 14 h. 30. Possibilité de prendre le car à la gare de Saint-Imier. Repas du soir, couchette et déjeuner à l'Hôtel de Chasseral. Prix : 11 fr. 70 (service compris). Etude et pratique de la

« godille », pour tous ceux qui le désirent, sous la conduite d'instituteurs diplômés. Prière de s'inscrire auprès de Jean Rérat, IS, Moutier (tél. 6 45 46).

Publication des cours organisés par la Société suisse des maîtres de gymnastique en avril 1961

Un cours technique de natation pour la préparation au brevet d'instructeur de natation, du 4 au 8 avril à Zurich, entrée au cours le 3 avril au soir. Les exigences à ce cours sont très grandes. Seuls les participants possédant de bonnes notions dans toutes les techniques de nages et les plongeurs peuvent s'inscrire à ce cours. Le cours se terminera par un examen technique et un examen pour le brevet de sauvetage No 2.

Indemnités : 5 indemnités journalières de Fr. 9.—, 5 indemnités de nuit de Fr. 7.—, le remboursement des frais de voyage.

Un cours pour la formation des chefs de camps et de chefs d'excursions pour toute la Suisse à Bivio, du 11 au 15 avril, entrée au cours le 10 avril au soir. Les participants doivent être de bons skieurs. Ils indiqueront sur la formule d'inscription s'ils dirigent personnellement ou collaborent à la direction d'un camp. Indemnités : 5 indemnités journalières de Fr. 7.—, 5 indemnités de nuit de Fr. 4.—, le remboursement des frais de voyage.

JURA BIERNOIS

Inscriptions. — Demander une formule d'inscription au président de l'association cantonale des maîtres de gymnastique ou de leur section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Reinmann, Hofwil (Berne). Cette formule d'inscription sera retournée à M. Reinmann pour le mercredi 8 mars. Tous les maîtres recevront une réponse jusqu'au 22 mars.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Gérard Tschoumy, av. de Lorette, Porrentruy.

Genève : M. André Chappuis, 15 ch. Adrien-Jeandin, Chêne-Thônex.

Fribourg : M. Fritz Lerf, Haldenhof, Morat.

Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.

Tessin : M. Enrico Canonica, v. Longhena 12, Lugano.

Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

Lausanne, le 14 décembre 1960.

Le président de la commission technique :

N. Yersin.

DE TOUT

ET DE RIEN

Les gosses

Ils sont trois petits bonshommes, pas plus hauts que des bottes, qui entrent dans cette boutique en conquérants. Chacun d'eux tient une piécette blanche au bout de ses doigts trapus.

— « Je voudrais pour 10 centimes de jus de réglisse ! », dit le premier.

Le vendeur monte sur une échelle, tire plusieurs cartons, en choisit un, l'ouvre et redescend. Il coupe un morceau au joli bâton noir, l'enveloppe dans un papier, le tend au gamin, remonte sur son échelle, remet le carton en place et redescend.

— « Et toi, que veux-tu ? », demande-t-il au bambin numéro deux.

— « Je voudrais aussi pour 10 centimes de réglisse. »

Patient, le marchand remonte sur son échelle, reprend le carton qu'il vient de remettre en place et redescend. Il coupe un nouveau morceau au bâton, l'enveloppe, le tend au second gamin et, avant de regagner son échelle, il veut s'assurer de ce que désire le troisième client.

— « Et toi, demande-t-il, tu veux aussi pour 10 centimes de jus de réglisse ? »

— « Non », répond sobrement le gosse.

Alors le marchand remonte sur son échelle, remet le carton en place et, pour la quatrième fois, redescend.

Mais le troisième client paraît attendre quelque chose.

— « Alors, toi, que veux-tu ? », lui demande le marchand.



Et le petit bonhomme, sans honte aucune, montrant sa piécette minuscule pour prouver qu'il est solvable, de dire innocemment :

— « Moi, j'en voudrais seulement pour 5 centimes ! »

M. Matter.

PAQUES



Magnifique voyage à PARIS

dép. 30 mars à 20 h. au 2 avril

Prix (voyage, hôtel 1er rang, guide) : 145 fr.

STRESA : 2 jours, 80 fr., car, train, hôtel.

Demandez les programmes aux

CARS BONI, Parc 4, La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 3 46 17

Pour la rentrée de Pâques,
Les Mûriers à Grandson cherchent
une institutrice (teur)

pour classe de fillettes de 12 à 15 ans.

Faire offres à la Directrice, Les Mûriers, Grandson.

Quelle famille, contre paiement de 8 fr. par jour, prendrait en pension du 3 au 22 avril, un jeune homme (16 ans) qui désire perfectionner ses connaissances de la langue française ?

Ecrire à Mme Hurni, Tiefenstr. 133, Berne.

Suisse alémanique - Suisse romande
Nous cherchons en échange

une place de vacances

entre le 3 et le 22 avril pour notre fille aînée, 16 ans, protestante. Occasion de s'exercer dans la langue étrangère. S'adresser à M. Armin Müller, Sekundarlehrer, Lichtensteig, Toggenburg (SG).

Partie pédagogique

La réforme de structure et le danger d'un certain dynamisme

Le corps enseignant dans son ensemble adhère à l'idée d'une réforme de structure de l'Ecole vaudoise. On peut présumer cependant qu'il y aura de nombreux heurts quant aux réalisations. Il faut d'ailleurs souhaiter ces heurts ; et je me méfiera pour ma part d'une réforme rapide, aisée, obtenant presque d'emblée l'approbation du plus grand nombre.

Il est en effet certain que c'est dans la mesure même où nous serons individuellement capables de manifester un esprit critique que des difficultés surgiront et que les réalisations se trouveront retardées. Mais c'est aussi dans cette mesure, précisément, que nous bâtirons quelque chose de solide.

Or, le danger qui me paraît guetter la construction extrêmement complexe que nous envisageons, c'est que les tempéraments dynamiques prennent le pas sur les esprits réfléchis. Certes, les premiers nous sont nécessaires comme moteurs ; mais les seconds nous seront indispensables, ne serait-ce que comme freins. Evidemment, il arrive qu'un coup de frein soit intempestif, n'étant le fait que d'un réflexe de peur injustifiée ; mais lorsque nous parlons d'esprits réfléchis, on ne saurait y inclure les tenants d'un certain conservatisme qui n'est que le refus de n'importe quel progrès envisagé, par crainte irraisonnée du changement ou par souci du moindre effort.

Nous dirons cependant que les esprits réfléchis sont nécessairement des esprits conservateurs dans la mesure où l'expérience méditée amène à cette certitude qu'il est vain — ce mot étant pris dans son double sens de vanité et d'inutilité — de faire table rase du passé, pour employer une expression à la fois dynamique et révolutionnaire.

Or, à l'opposé de ces esprits réfléchis qui refusent de faire sauter à la dynamite un ouvrage qui leur paraît construit avec des matériaux encore utilisables, à l'opposé de ce conservatisme de bon aloi, qui est sens de l'économie en même temps que respect de l'œuvre de nos devanciers, il y a le dynamisme révolutionnaire qui est le fait de ceux qui inclinent vers l'action plutôt que vers la réflexion, et qui sont intimement persuadés que le changement porte en soi toutes les promesses d'un progrès véritable.

Ceux-ci veulent, et très fortement, que l'on agisse, et que l'on agisse vite. Ils sont convaincus que tout va mal et que tout ira mieux, à condition que ça bouge. Il faut avancer, disent-ils, sans trop considérer l'utilité qu'il peut y avoir à s'arrêter de temps en temps pour consulter la boussole. Leur besoin d'action ne s'accommode guère des exigences de la réflexion, de cette lenteur qui découle de la nécessité ressentie de peser soigneusement le pour et le contre. Et ils sont trop impulsifs pour qu'il subsiste quelque chance de les contraindre à ne pas agir avant d'avoir déterminé toutes les incidences de l'action envisagée.

Et puis, souvent, ils veulent aussi s'exprimer ; et ils le font généralement d'une manière péremptoire. Ils s'expriment d'ailleurs avec d'autant plus d'aisance que leurs vues sont plus courtes. Et lorsqu'il s'agit de

collègues, ils emploient volontiers des citations qui, pensent-ils, feront de l'effet, et qui en font quelquefois. D'ailleurs les citations leur tiennent lieu habituellement d'arguments, et ils citent en vrac Victor Hugo, un « grand esprit de l'UNESCO », Baden Powel ou un inspecteur d'école.

Ils vous affirment tout à trac, dans la même minute, sans reprendre leur souffle, qu'une heure d'école de plus par jour serait bienvenue, que nos écoliers romands doivent croire à la paix du monde, et qu'il faut supprimer radicalement les notes pour les remplacer par les explications aux parents. Car ils n'ont jamais songé que la note n'est au fond qu'une explication chiffrée aussi explicite et plus commode qu'une explication littéraire.

Ils s'emballent volontiers pour une méthode ; et alors ils ont parfois la manie du prosélytisme au point d'en devenir exaspérants.

Touche-à-tout, ils sont encombrés de notions disparates ; et comme ils sont assez fiers de leurs acquisitions, ils croient aux bienfaits de l'instruction avec une puérilité d'un autre siècle. Ils accablent leurs élèves de leçons, et quand ceux-ci en viennent à tricher, ils s'imaginent qu'il s'agit d'un mal généralisé. Moraux ou non, ils deviennent aussitôt moralisateurs. Ils croient à la vertu des bonnes paroles, des mots d'ordre, des bonnes lectures.

Ils n'hésitent pas à vouloir nous convaincre à quel point il est urgent que nous expliquions à nos élèves les dangers des manœuvres abortives et de la fréquentation des invertis ; car ils sont plus ou moins dépourvus de ce sentiment fin, délicat — voir Pagnol — qui s'appelle la pudeur ; sentiment qui leur semble d'ailleurs ridicule, bourgeois, désuet, voire réactionnaire.

Ils sont systématiques et rêvent d'une idéologie démocratique capable de vaincre, disent-ils, les idéologies totalitaires. Car ils ne se rendent pas compte qu'une idéologie, de quelque autre qualificatif qu'on l'affuble, est d'abord, par essence, totalitaire. Ils ne voient pas qu'il n'y aurait sans doute pas de pire totalitarisme que celui qui résiderait uniquement dans la loi du nombre, et que les seules vertus vraiment incontestables de nos institutions démocratiques sont inhérentes à la part qu'elles réservent au respect des minorités.

Enfin, caractéristique sans importance mais cependant assez typique, ils aiment à passer pour des esprits précis, pour des esprits clairs ; et ils ont coutume de numéroter leurs affirmations, ce qui d'ailleurs ne nous éclaire pas plus.

Certains de leurs élèves, d'un tempérament semblable, les admirent et les suivent sans réserve. D'autres doivent se sentir profondément malheureux.

Ce sont les « dynamiques ». Leur ardeur peut être précieuse ; mais il me paraît nécessaire qu'elle soit contenue si nous voulons être pris au sérieux d'abord, et conserver quelque chance ensuite de mener à bien l'œuvre de longue haleine à laquelle nous nous attelons.

Reichenbach, Maraon.

Conférence générale de l'UNESCO

Du 14 novembre au 15 décembre, s'est tenue à Paris la XI^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Elle a groupé les représentants de 98 gouvernements, un nombre desquels figure une dizaine de pays de l'Afrique tropicale qui viennent d'accéder à l'indépendance. Leur présence et leurs interventions ont donné à cette conférence un caractère tout particulier.

On a pu regretter la tendance à une politisation des débats, les outrances de langage des délégués des pays de l'Est à propos de l'absence de la Chine populaire et des pays « colonialistes » et il a été fort intéressant de suivre leurs efforts pour gagner les sympathies des nouveaux venus et les attirer dans leur orbite. Nous avons eu la nette impression que ces efforts n'ont pas obtenu le résultat qu'ils en attendaient.

La dignité et le sens de la mesure dont ont fait preuve les envoyés des nouveaux Etats d'Afrique, à l'exception de deux d'entre eux qui semblent engagés dans le sillage soviétique, ont frappé tous ceux qui les ont entendus. Leurs interventions ont été remarquables, tant par la justesse de leurs idées que par leur langage imagé, servi par un art oratoire consommé. Il ne manquait pas d'un humour qui n'a pas eu être du goût de tout le monde ! Témoin ce proverbe cité par l'un d'eux, en réponse à un appel du pied qui se répétait : « Les fleurs que l'on offre à la fiancée ne garantissent pas qu'elle sera heureuse en mariage ! »

A ceux qui voulaient attiser le feu de la rancune et dresser ces jeunes peuples contre leurs anciens dominateurs il fut répondu, par plusieurs délégations, par un hommage rendu à la France et à ses efforts de puissance colonisatrice en faveur de l'éducation : la preuve vivante était apportée de l'effort d'émancipation intellectuelle accompli.

Une ou deux citations de leurs discours feront mieux comprendre leur attitude.

« Nous sommes venus ici pour regarder vers l'avenir et non vers le passé. Le passé ? nous voulons l'ensevelir comme nous ensevelissons nos morts, en silence et profondément, pour que les vampires ne puissent pas venir les déterrer... »

« Vous nous avez appris ce que sont les douanes ! Nous ne l'oublierons pas ! Soyez sûrs que tout ce que nous nous enverrez sera dédouané. Nous saurons distinguer l'arsenic du sucre en poudre ! »

A une autre occasion, alors que l'on discutait du sautage des monuments de Nubie :

« Vous lancez une grande action pour sauver les monuments de Nubie et vous avez raison. Ce sont les vestiges précieux d'une très ancienne culture. Mais... ce sont des pierres ! Dans nos pays d'Afrique noire, nous avons aussi des cultures très anciennes qui se transmettent de génération en génération par voie orale. Nous vous demandons de nous aider à les sauver. Nos vieillards ne tarderont pas à disparaître, il faut de toute urgence recueillir tout ce qu'ils ont à dire qui vient du fond des âges. Aidez-nous à sauver ce patrimoine sacré qui est le nôtre. »

A quoi, un autre délégué ajouta : « Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît. »

Devant l'exposé des besoins urgents à satisfaire dans le domaine de l'enseignement secondaire, technique et supérieur surtout, en rapport avec les moyens limités dont dispose l'UNESCO, malgré un budget général qui ascende à 56 millions de dollars, on ne peut s'em-

pêcher de penser à la responsabilité du monde occidental de l'action massive et désintéressée duquel dépend, pour une bonne part, l'orientation politique et sociale du continent africain comme, du reste, de l'Amérique latine ou de l'Asie du Sud-Est.

Le cas du Congo (Léopoldville) a donné lieu, comme bien on pense, à des échanges de vues passionnés. Un budget spécial d'assistance a été établi, mais ce qui manque le plus, ce sont des hommes et surtout des éducateurs. Dans la situation actuelle, c'est vers la Suisse que les regards se tournent : elle n'a jamais eu de colonies et ses maîtres secondaires s'expriment ou peuvent s'exprimer en français.

Les Départements fédéraux politique et intérieur mettent actuellement au point un projet d'aide aux pays sous-développés, sous la forme de bourses d'études offertes à des étudiants noirs sélectionnés qui viendront se former dans nos universités. Il faudrait y ajouter des éducateurs qualifiés qui se prépareraient à devenir les ingénieurs scolaires dont les pays sous-développés et l'Afrique tout particulièrement ont besoin : administrateurs centraux, inspecteurs de toutes catégories.

Une préparation spécialisée et intensive de six mois à un an donnerait à ces boursiers le sens du nécessaire, du possible, du réalisable et les vaccinerait contre la mégalomanie dont leurs pays sont menacés. Elle leur donnerait aussi une formation sociale et humaine au contact de nos milieux ruraux et montagnards.

Nous pourrions, ainsi, contribuer à offrir à ces pays les moyens d'une évolution aux conséquences incalculables sur le plan éducatif, social, démocratique et politique.

Un tel effort répondrait à ce que la tradition et la réputation pédagogiques de la Suisse se doivent d'apporter aux nouveaux pays d'Afrique en vue de leur relèvement dans le respect de la dignité humaine.

Je ne sais si nos Départements cantonaux de l'instruction publique seront à même de répondre aux demandes qui pourront leur être adressées, de libérer, temporairement, ceux de leurs maîtres de l'enseignement secondaire et technique qui accepteraient de partir en Afrique. Je souhaite qu'il s'en trouve, qu'ils obtiennent les congés nécessaires et que toutes garanties leur soient données pour que leur carrière n'ait pas à souffrir de leur absence et que leurs droits soient respectés.

Je souhaite aussi que, dans toutes les couches de la population, on comprenne la nécessité de cette action qui gagnera en efficacité si elle est soutenue par la volonté de notre peuple de faire les sacrifices nécessaires et d'accorder sans restriction sa sympathie effective.

C'est encore un délégué noir qui a déclaré, sans acrimonie mais non sans une pointe d'amertume : « Ce n'est pas être généreux que de donner quand on a tout ! »

Si je me suis quelque peu étendu sur l'Afrique, qui avait la vedette, il est d'autres régions du monde où la situation scolaire est tout aussi catastrophique. Parlant au nom des délégués latino-américains, un des représentants du Brésil a apporté des statistiques qui montrent la gravité du problème posé par l'alphabétisation. A l'heure actuelle, 18 à 20 millions d'enfants seulement sur les 40 millions que compte l'Amérique latine ont la possibilité d'apprendre à lire et à écrire ; 2 millions d'entre eux parviennent à entrer dans les écoles

moyennes et parmi ces derniers 2% arrivent à une formation de caractère universitaire.

Mais la population croît à une cadence telle que, dans vingt ans, elle aura augmenté de près de 100 millions d'êtres humains. Il manque aujourd'hui 600 000 salles de classe et 600 000 instituteurs. Pour combler ce retard, un investissement initial de 3,5 milliards de dollars est nécessaire. Où le trouver ? Et qu'en sera-t-il dans vingt ans ?

Et l'orateur, analysant ces chiffres et d'autres, les qualifiant, à juste titre, d'épouvantables et d'effrayants, de conclure en faisant allusion à l'inévitable insuffisance des produits alimentaires à laquelle on peut s'attendre : « L'ignorance et la faim se donneront la main. Est-ce que, en 1980, les gouvernements des pays latino-américains seront à même de faire face aux problèmes, devenus insolubles, des masses populaires en même temps ignorantes et affamées ? »

La situation n'est guère moins inquiétante dans les pays arabes et en Asie...

A la veille de Noël, un quotidien de Genève publiait en première page un article intitulé : « La Suisse et le monde afro-asiatique » dans lequel était rappelée cette mise en garde d'André Siegfried : « Les Suisses vivent sur un nuage. Ils ne s'intéressent pas à ce qui se passe dans le monde. Souvent, ils ne veulent même pas le savoir. Un jour viendra où leur surprise sera d'autant plus grande... »

Je me suis attardé sur les faits qui m'ont le plus frappé et me bornerai à énumérer les principales questions qui, dans chaque Département, ont donné lieu à discussions : programme d'activités et budget.

Education (budget : environ 7,5 millions de dollars) : encouragement à la création de centres nationaux d'information pédagogique, études contribuant à améliorer la formation et les conditions du personnel enseignant, l'enseignement des langues étrangères, des sciences et des mathématiques ; à développer l'emploi des auxiliaires audio-visuels ; à stimuler les recherches de pédagogie comparée ; création de centres de recherches en Asie ;

convocation d'une réunion d'experts chargés d'étudier l'élaboration et l'emploi de méthodes et de techniques nouvelles d'éducation ;

études relatives à la planification de l'enseignement ; assistance aux Etats membres pour former des instituteurs, des professeurs d'école normale et de l'enseignement du second degré ainsi que de l'enseignement technique ;

accentuation des efforts en vue de réaliser le « projet majeur » relatif à l'extension et à l'amélioration de l'enseignement primaire en Amérique latine ; aide aux Etats d'Afrique, etc.

Avec l'aide de la délégation du Royaume-Uni, la délégation suisse a obtenu que, dans la collaboration de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales, une place particulière soit réservée aux organisations internationales de la fonction enseignante. Ainsi le vœu de la WCOTP a été exaucé.

Sciences exactes et naturelles (3 millions de dollars) : étude sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Un remarquable rapport du professeur Auger vient d'être publié.

Création d'un glossaire comprenant la définition des termes techniques et de l'automatisme ; publications de mises à jour de la documentation scientifique et technique.

Développement des études et recherches relatives : à la sismologie, aux sciences de la mer, aux terres arides, à l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine scientifique.

Sciences sociales (2,5 millions de dollars) : amélioration de la documentation des sciences sociales.

Création envisagée d'un centre international pour le traitement numérique des données statistiques.

Application des sciences sociales aux problèmes de la vie rurale.

Etude des relations raciales.

Activité culturelle (3,4 millions de dollars) : publication de « Cahiers d'histoire mondiale » extraits de l'« Histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité » dans le plus grand nombre possible de langues.

Elaboration d'un « instrument international » pour la sauvegarde de la beauté et du caractère du paysage.

Campagne pour le sauvetage des monuments de Nubie ; notre concitoyen M. Gysin est l'un des premiers experts de l'Unesco dans la commission internationale qui s'en occupe.

Mise en œuvre de la Convention pour la protection des biens culturels.

Recommandation concernant le moyen le plus efficace de rendre les musées accessibles à tous ; développement des services de bibliographie, de documentation et d'échanges de publications.

Dans le cadre du « projet majeur » sur l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident (budget spécial : 1 million de dollars) : diffusion des arts et des littératures.

Célébration du 25^e centenaire de la fondation de l'Etat iranien.

Aide aux commissions nationales pour l'Unesco, en Asie.

Echange de professeurs d'enseignement supérieur.

Information (budget : 3,5 millions de dollars) : organisation projetée d'une conférence internationale pour l'amélioration de la diffusion de nouvelles parmi les peuples.

Libre circulation internationale du matériel visuel et auditif.

Condamnation de la propagande.

Action en vue d'intensifier, dans tous les domaines de l'information, les efforts en faveur de la paix, de la collaboration, de la compréhension internationales.

Echanges internationaux et relations entre les Etats membres (2,5 millions de dollars) : développement des possibilités d'études, de perfectionnement et d'enseignement à l'étranger.

Distribution de bourses offertes par les Etats membres.

Organisation de voyages d'études pour travailleurs et dirigeants de mouvements de jeunesse.

Formation d'experts internationaux.

La Conférence a approuvé, après de laborieuses discussions, un projet de convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. La délégation suisse, aidée de celle du Danemark, a obtenu la modification d'un article pour préciser le droit des jeunes filles à être mises au bénéfice des mêmes programmes d'études que leurs camarades garçons.

Satisfaction a été donnée aux revendications de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Enfin, la Conférence a décidé la construction d'un bâtiment annexe, vu l'extension considérable des activités de l'organisation.

La délégation suisse était présidée par M. le conseiller fédéral H. Tschudi dont le discours, en séance plénière, a été fort remarqué ; son suppléant, M. le ministre B. Barbey, délégué permanent de la Suisse à l'Unesco, a dirigé les travaux de la délégation, composée de MM. E. Bœrlin, conseiller national, H. Brandt, ancien conseiller d'Etat, P. Frochaux, du Département politique, B. de Weck, secrétaire général de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, et du sous-signé. Mme Bugnion-Secrétan, MM. les professeurs de Salis et Gutersohn, de l'Ecole polytechnique, M. Gysin, di-

recteur du Musée national à Zurich, appelés à titre d'experts, ont participé partiellement aux débats.

Dans son allocution de clôture, le directeur général, M. Veronèse, a pu dégager les trois caractéristiques de cette XI^e session :

progrès vers l'universalité,
accentuation des actions concrètes dans le secteur de l'éducation,
réformes envisagées des méthodes de travail et de la structure de l'Organisation pour faire face aux tâches nouvelles et complexes qui lui sont confiées. Puisse-t-elle, dans le climat de collaboration et de compréhension internationales qui est sa raison d'être, les mener à bien dans les années à venir.

R. Dottrens.

BIBLIOGRAPHIE

Éventails anciens

par Carlos M. Baro et Juan Escoda

Si curieux que cela paraisse — les bibliophiles et collectionneurs pourront le confirmer — aucun livre n'était plus paru sur les éventails depuis la fin du siècle passé. La mode a eu peut-être ses raisons de délaisser l'éventail, mais cet abandon s'accompagna d'une véritable injustice sur le plan de l'art. Car depuis plus de cinquante ans on néglige incroyablement un domaine de l'art et de l'artisanat où sont nées, des siècles durant, des merveilles de goût et de finesse.

Ce dix-neuvième petit volume de la série « Orbis Pictus » nous en convainc, et nous savons gré une fois de plus aux éditeurs de cette collection de nous révéler, nous autres grand public du XX^e siècle, les réalisations artistiques et artisanales du passé dont la délectation est trop souvent réservée aux seuls collectionneurs.

Deux amateurs d'art de Barcelone, MM. Baro et Escoda, ont permis la reproduction dans ce petit ouvrage d'une vingtaine d'éventails plus remarquables les uns que les autres et admirablement conservés, représentatifs de cet « âge d'or » qui va du XVI^e au début du XIX^e siècle. Un texte charmant, qui s'ouvre comme il se doit sur quelques vers de Mallarmé, nous apprend mille choses piquantes sur cet objet de parure qui joua un rôle si extraordinaire, si subtil, dès le moment où la femme s'en empara. Cette introduction précède des planches en couleurs finement imprimées et commentées avec goût, qui nous révèlent quels chefs-d'œuvre d'ivoiriers, d'orfèvres et de peintres miniaturistes renferment dans leurs plis les éventails anciens.

Peintures chinoises. Collection Orbis Pictus No 32. Un volume de 48 pages, format 12 × 18,5 cm. avec 19 planches en couleurs, sous couverture acétatée avec illustration en couleurs sur fond noir. Editions Payot, Lausanne. Fr. 5.—.

Le dernier volume de la collection Orbis Pictus, « Peintures chinoises », nous présente une belle série d'œuvres datant du Xe au XV^e siècle. Ce choix, très intéressant par la valeur des œuvres reproduites, nous permet de suivre l'évolution d'un art que, dans notre ignorance, nous avons souvent tendance à considérer comme figé.

Les dix-neuf œuvres reproduites nous paraissent tout d'abord construites d'après les mêmes principes. Le commentaire qui accompagne chaque image attire ce-

pendant notre attention sur les détails que notre œil occidental néglige. Et ces détails, à leur tour, mettent en relief les caractéristiques propres de la peinture chinoise, que nous découvrons ainsi petit à petit, par nous-mêmes.

De tels ouvrages sont nécessaires dans un domaine où trop souvent l'amateur de bonne volonté n'a le choix qu'entre l'érudition (et sa conséquence fréquente, la cherté des ouvrages), la banalité ou l'hermétisme.

Signalons encore la fidélité des planches, dont nous avons vu les originaux à l'exposition « Mille ans de peinture chinoise » à Zurich, au printemps de l'année dernière.

S. R.

POÉSIES

LA NUIT RÉPAND SUR LE VILLAGE

*La nuit répand sur le village
Son ombre et sa tranquillité.
L'âme inquiète du feuillage
Soupire aux souffles de l'été.*

*En face du jour qui s'achève
Des groupes sombres sont assis,
Pleins d'un impénétrable rêve,
Au fond des porches obscurcis.*

*Un chariot crie. Une fille
Retire sous l'arche d'une pont
Son seau clair où l'eau noire oscille.
Des bœufs chargés d'herbe s'en vont.*

*Il sort une tiède buée
De l'étable où les bêtes font
Leur bruit de paille remuée.
Une fumée au ciel se fond.*

*C'est l'heure grise des veillées.
Le vent limpide emporte au loin,
Hors des granges entrebâillées,
L'enivrant arôme du foin,*

*Et ramène des hameaux proches
Le grand bourdonnement d'amour
Que lui jette l'essaim des cloches
Par ses ruches de pierre à jour.*

Charles Guérin.

Le Semeur de Cendres (Mercure de France).

Le métier

Je relis ce matin « Les Petits des Hommes », où Cesbron accompagne de brefs commentaires d'admirables photos de petits mômes, d'enfants de partout. Ces commentaires sont très beaux eux aussi, la plupart sont de véritables poèmes, lourds de tendresse. Pourtant, une lassitude, une tristesse vous saisit au fil de ces pages, une tristesse de mauvais automne émane peu à peu de cette lecture. Il semble, à en rechercher la cause, qu'aux yeux du poète l'enfance est un temps d'exception, un temps pour lui-même, un répit, le seul instant de vérité, si l'on veut. Il semble, à lire Cesbron et tant d'autres, qu'il y a une vérité et une beauté propres à l'enfance, que cette enfance est un haut lieu, après quoi commence la descente vers le réel. Car nous y arrivons. Si la vérité est dans l'enfance, c'est que seul l'enfant serait capable de rêve. Sa grandeur résiderait dans cette possibilité de dépassement, cette aptitude à prêter vie aux choses, à ce don de poésie en un mot. Le réel serait misérable et laid et l'enfant glisserait inexorablement sur la longue pente qui aboutit aux terres finies de l'âge adulte.

* * *

Il y a un peu de vérité dans tout cela, mais il n'y en a qu'un peu et mal orientée encore, elle ne regarde pas vers le soleil. La beauté de l'enfance n'est pas tellement (et seulement) dans le rêve que dans la pauvreté, la simplicité née de la soumission à un père qui est sécurité et pouvoir, la non-révolte, l'humilité. La beauté de l'enfance est dans la simplicité et la sécurité de l'obéissance, elle naît de l'unité qui en résulte, de la cohérence qui en est le fruit. Elle est pour beaucoup dans ce que l'enfant tient le rôle auquel il est naturellement destiné. Bernanos a écrit à ce sujet quelques lignes admirables :

« D'où vient que le temps de notre petite enfance nous apparaît si doux, si rayonnant ? Un gosse a des peines comme tout le monde, et il est, en somme, si désarmé contre la douleur, la maladie ! L'enfance et l'extrême vieillesse devraient être les deux grandes épreuves de l'homme. Mais c'est du sentiment de sa propre impuissance que l'enfant tire humblement le principe même de sa joie. Il s'en rapporte à sa mère, comprends-tu ? Présent, passé, avenir, toute sa vie, la vie entière tient dans un regard, et ce regard est un sourire. »

* * *

L'indigence et l'inquiétude de l'adulte, puisque indigence il y a souvent, et qui contraste avec l'opulence et la force tranquille de l'enfant, est liée à l'isolement où le place son orgueil, sa soif à la séparation de la source. Il prend un pouvoir qu'il est incapable d'assumer. N'est pas roi qui veut. Il n'y a qu'à voir comment marche le royaume. Que j'aime cette parole de Notre-Seigneur (Matt. 18 v. 3) : « Si vous ne devenez comme les petits enfants... » Et renonçant ainsi à notre grandeur, nous participons à celle de Notre-Seigneur. Et il n'y a certes rien à perdre au change.

* * *

Et puis tenez, ce passage dans le même ouvrage, qui accompagne l'image d'un adolescent, vu de dos, qui

escalade un haut mur : « ...Somnambule, acrobate, évadé sans espoir, contre ce mur brûlant tes ongles se retournent. Que l'on retombe au fond, qu'on atteigne le faite, la vie est ainsi fait : **on se retrouve seul.** » On se retrouve seul... Oui, je redoute aussi, et nous ne changeons pas de perspective, un certain snobisme du désespoir qui est si bien porté aujourd'hui. Une certaine volupté d'amertume qui est une des formes les plus subtiles du mal. Ce parti pris de solitude qui n'est en fait qu'orgueil inavoué. Et je pense à l'humilité de saint François, à celle de Charles de Foucauld qui les reliait si sûrement aux hommes. A l'humilité de Christ surtout et essentiellement, le seul et admirable chemin qui, selon une parole très belle, « a tellement pris la dernière place que personne n'a pu la lui ravir » et qui seul fait éclater les portes de la solitude.

* * *

*Cent fois sur le métier
Remettez votre ouvrage,
polissez-le sans cesse
et le repolissez.*



Qui s'est avisé qu'il y avait tant d'orgueil dans le désespoir même ? Désespoir est presque toujours synonyme d'impuissance. Et pour souffrir de cette impuissance, il faut avoir cru en ses pouvoirs.

* * *

Je vois Basilius froncer le sourcil. Qu'est-ce que cela vient faire dans le « métier » ? Ecoute, mon vieux, j'ai des enfants bien vivants dans ma classe et alors si le métier ne s'élève pas au-delà du théorème de Pythagore, je préfère m'en aller et vendre des brosse de porte en porte.

* * *

L'important n'est pas tellement ce que nous leur apportons que ce dont ils s'emparent. Je peux présenter une pleine corbeille de raisin et voilà qu'ils n'en prennent qu'un grain. Je peux offrir une pauvre petite pomme et, ô merveille, ils la mangent toute. Il est bon de se préoccuper de ce qu'ils mangent plutôt que de ce qui figure sur la table. Et le danger vient de ce que rien n'est plus rassurant qu'une table bien garnie, toujours plus garnie.

* * *

Se préoccuper aussi de ce qu'ils digèrent plutôt que de ce qu'ils ingurgitent puisque l'école a tant de moyens de faire avaler.

* * *

Que de systèmes, que de théories, que d'écoles, que de mouvements pédagogiques, que de mots, que de vérités bien alignées sur les rayons du savoir et de la connaissance. Il en faut, je sais bien, je n'en nie pas l'utilité. Ce qui importe pourtant est autant que l'outil celui qui s'en sert. L'œuvre naît de leur mariage. Mais l'outil revêtu aujourd'hui d'une presque loyauté ne devrait marcher qu'en queue de cortège. Marcher, bien sûr, mais derrière.

La maîtresse qui m'a appris à lire, alors que j'étais grand comme un tabouret de cuisine, me prenait sur ses genoux et me montrait de grosses lettres de bois. Puis elle nous parlait de la pêche à la baleine et, sur une image fixée au mur, on voyait une barque renversée d'un seul coup de queue. Ou bien elle nous emmenait dans les tourbières et nous faisait taire pour écouter le pipit spioncelle. Ce fut la plus belle école

de ma vie, la plus chaude, la plus vivante, celle que je n'oublierai jamais. Cette maîtresse, cette pauvre maîtresse de village, n'avait ni diplôme, ni le plus petit papier officiel. La commune lui donnait un peu d'argent, juste de quoi vivre, et le bois pour l'hiver.

* * *

Je reviens, pour conclure, aux « Petits des Hommes ». Danger encore de voir dans chaque enfant un Picasso ou un Mozart. Il y a plus et moins tout à la fois. De l'artiste en chacun, je veux bien. Mais, moi, l'art qui m'intéresse, c'est d'abord celui qui conduit à vivre en vraie fraternité avec les hommes. L'art est enfant de la beauté, que je ne néglige point, crois-le. Mais la beauté toute nue, qui laisse les hommes seuls, est la pire des divinités païennes.

Daniel Courvoisier.

Chômage et prospérité économique

Michel a souvent entendu parler de périodes de crises ou de haute conjoncture. Son père lui a décrit la terrible crise de 1930 durant laquelle il s'était trouvé sans travail pendant plus d'un an. Pour Michel, ces termes ne signifient pas grand-chose, il sait simplement que les affaires marchent, ou que les affaires ne marchent pas. Et c'est bien en effet ce qui se produit en période d'expansion ou de dépression.

Dans la première, les affaires marchent, c'est une période de prospérité, les prix montent, le niveau de vie s'élève, il n'y a presque pas de chômeurs. C'est ce que l'on appelle la haute conjoncture économique.

Dans la période de dépression, les affaires ne marchent pas : les prix baissent, les gens gagnent moins, et il y a du chômage.

Les économistes se sont depuis longtemps penchés sur ces phénomènes qu'ils appellent dans leur jargon les « fluctuations cycliques de l'économie ». Ce terme est particulièrement bien choisi.

Michel, qui a certainement déjà été sur un champ de foire, peut comparer l'activité économique aux « montagnes russes », c'est-à-dire à un wagonnet qui monte et descend selon un rythme irrégulier. La vallée formée par ces wagonnets est tantôt plus profonde tantôt moins profonde. Pour l'activité économique, c'est la même chose ; elle n'a pas de stabilité et n'atteint jamais véritablement un point d'équilibre ; c'est une chose dynamique, mouvante, qui bouge.

Après une crise, les affaires reprennent le bon chemin. Elles vont de mieux en mieux, et soudain, alors que tout semblait parfait, comme le wagonnet en haut de la montagne russe, elles amorcent une descente et c'est la dépression. Puis après cette nouvelle crise vient à nouveau la reprise, et ainsi de suite, à la seule différence que le wagonnet en quelques secondes escalade et redescend de sa montagne russe, alors que les cycles économiques ont eu dans le passé des durées de sept à onze ans.

Mais pourquoi cette instabilité ? se demandera sans aucun doute Michel. Elle dépend de la toute première loi de l'économie, que tout le monde connaît, celle de l'offre et de la demande.

En période de prospérité, la demande de marchandises et de services dépasse l'offre, ou pour le moins lui est égale. De ce fait même, les prix vont monter et pour satisfaire la clientèle et pour gagner davantage on va essayer de fournir plus de marchandises et de services. Les producteurs vont donc employer davantage d'ouvriers, et augmenter les salaires si les ouvriers font des réclamations, car ils pensent réaliser de plus fortes ventes dans un proche avenir et ils ont besoin de ces ouvriers. Bref, Michel dirait que les affaires marchent.

En période de dépression, il se produit exactement l'inverse. La demande de marchandises et services est inférieure à l'offre, et de ce fait les prix baissent, puisque les gens achètent moins. A ce moment-là, les producteurs n'ont plus intérêt à produire davantage, au contraire ils vont réduire leur production, puisqu'ils ne peuvent l'écouler. Ils font alors des pertes. Ceux qui ne peuvent plus ni vendre leurs marchandises et par conséquent ni fournir de travail à leurs ouvriers, ceux-là font faillite. Les autres procèdent à des licenciements, sous peine de faire eux aussi faillite, car le prix de revient de leurs marchandises serait trop élevé. Les menaces de grèves ne les inquiètent pas beaucoup, car ils ont moins besoin des ouvriers.

Peu à peu le déséquilibre négatif entre l'offre et la demande disparaît. En effet, la production a baissé à un tel point que la demande finit même par dépasser l'offre, et les affaires « recommencent à marcher ».

Les économistes ont naturellement échafaudé des centaines de théories pour expliquer les causes de ces phénomènes, beaucoup d'entre eux ont également proposé des remèdes, qui actuellement sont appliqués dans presque tous les pays du monde. Ces remèdes tendent tant à essayer de supprimer la crise que d'accélérer la reprise, si la crise se produit malgré tout. Jusqu'à maintenant aucun de ces moyens n'a été encore radical, mais on peut certes atténuer de beaucoup les fluctuations économiques. On l'a vu lors de la toute récente récession américaine, qui, si elle n'avait pu être enrayée par ces remèdes, aurait peut-être précipité le monde dans une crise aussi terrible que celle de 1930.

Pierre-E. Mandl.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krief

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890



AUORE
Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants
fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans



Allie la pratique
à la théorie
Dir.: Mme et Mlle LOW
ex-prof. Ecole Normale
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DES
RETRAITES POPULAIRES**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.



**LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE
D'ASSURANCE INFANTILE
EN CAS DE MALADIE**

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne